

J. Michel et Marie-Noëlle Voulanthen  
Grand Clos 7  
1727 Magnedens

|                 |          |
|-----------------|----------|
| Reçu au SECA le |          |
| 13 SEP. 2024    |          |
| Original        | Copie(s) |
| gt              |          |

Service des constructions  
et de l'aménagement (SeCA)  
Rue des Chanoines 17

1701 FRIBOURG

Lieu, date

Magnedens,  
le 12.09.2024

**Modification du plan directeur cantonal et du plan sectoriel d'exploitation des matériaux, prise de position**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'habitants de la commune de Gibloux, nous vous informons du fait que nous nous opposons totalement au projet de plan sectoriel d'exploitation des matériaux 2024 (PSEM 2024) et aux modifications du Plan directeur mis en consultation.

Nous estimons :

- que le Comité de pilotage nommé par le canton n'est pas impartial dès lors que le projet de PSEM favorise grandement les exploitations de gravières au détriment de nos droits et de nos intérêts, qui sont gravement piétinés. Le principe de l'égalité n'est pas respecté ;
- qu'il est inacceptable de prévoir des gravières à proximité immédiate des habitations sans aucune distance d'exclusion. Dès sa publication, le PSEM aura pour conséquence une dévaluation importante du patrimoine immobilier. Une distance minimale de 200m, voire de 300m si l'exploitation se situe dans l'axe des vents, doit être retenue ;
- nous craignons beaucoup que la concrétisation des zones prioritaires ou des zones en réserve ne porte atteinte à notre santé et à notre qualité de vie en raison des poussières émises, en raison du bruit et en raison des vibrations. Le projet de PSEM sous-estime totalement ces graves nuisances ;
- nous ne comprenons pas le motif pour lequel il serait possible de cumuler l'exploitation de plusieurs gravières sur le territoire d'une commune, qui pourraient empiéter encore plus sur nos terrains agricoles et sur nos forêts et porter atteinte à la qualité de notre paysage. Une gravière est en cours d'exploitation sur le territoire de notre commune jusqu'en 2040, en tout cas. Cela suffit !

Chris  
Blaker